

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

DINARD

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 22 février 2022

DINARD

(0019)

Type Code Nom
Prélèvement 03500156891
Installation UDI 000330 DINARD
Point de surveillance S 0000000713T CAMPING DE PORT BLANC
Localisation exacte SALLE DE PAUSE DERRIERE LA RECEPTION

Prélevé le : lundi 14 février 2022 à 09h58

par : JEAN CHARLES BOUYER

Type visite : AU

Motif : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX
DISTRIBUEES

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10,1 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	8,3 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,06 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	<0,03 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,06 mg(Cl ₂)/L				

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : DIV (Code SISE : 00162918) Dossier : 22.1129.1

FER ET MANGANESE	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Fer total	272 µg/L				200,00

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00156891)

Cette analyse s'inscrit dans le cadre d'un recontrôle réalisé à la suite d'un non-respect de la référence de qualité observé sur les prélèvements du 01/02/2022 et du 07/02/2022 pour le paramètre fer total. L'eau ne satisfait toujours pas à la référence de qualité réglementaire pour ce paramètre. L'exploitant a été informé de cette situation dès connaissance de celle-ci par mon service, pour vérifications et actions correctives impératives. Un prélèvement de contrôle a été programmé afin de vérifier l'efficacité des mesures adoptées. Par ailleurs, il convient de noter l'absence de chlore résiduel sur ce secteur de distribution. D'une façon générale, la présence d'un résiduel de chlore est nécessaire pour se prémunir de la prolifération bactérienne dans les réseaux (objectif souhaitable : 0,1 mg/L de chlore libre).
